

Insertion des opérations touristiques en milieu rural : quelques éléments d'analyse

Roure J.C.

Tourisme et monde rural

Paris : CIHEAM
Options Méditerranéennes; n. 3

1970
pages 50-52

Article available on line / Article disponible en ligne à l'adresse :

<http://om.ciheam.org/article.php?IDPDF=CI01.07.00>

To cite this article / Pour citer cet article

Roure J.C. **Insertion des opérations touristiques en milieu rural : quelques éléments d'analyse.** *Tourisme et monde rural.* Paris : CIHEAM, 1970. p. 50-52 (Options Méditerranéennes; n. 3)



<http://www.ciheam.org/>
<http://om.ciheam.org/>

un directeur d'études :

Insertion des opérations touristiques en milieu rural : quelques éléments d'analyse

par Jean-Claude ROURE

*Chef du département
Tourisme-Loisirs
du bureau d'études
pour l'aménagement,
la construction et l'exploitation
des équipements Agricoles,
Ruraux et Touristiques*

Cet article n'a pour ambition que de poser et d'éclairer certains problèmes rencontrés dans l'aménagement de l'espace rural pour le tourisme. Il semble que pour l'instant, on ne puisse pas aller plus loin. C'est pour cette raison que les interrogations seront plus nombreuses que les solutions miracles ou les affirmations bien nettes.

S'il en est ainsi, c'est, à notre avis, parce que le matériel d'information scientifique dont nous disposons est encore largement insuffisant. Il existe bien des pistes de recherche et des études sérieuses et bien documentées, mais elles ne permettent pas, dans la plupart des cas, de s'avancer au-delà des hypothèses de travail.

Nous nous préoccupons des différents aspects de l'insertion de l'activité touristique en milieu rural. Cela représente d'ailleurs la majeure partie des aménagements touristiques qui, quelle que soit leur taille, ont pour support le territoire d'une commune rurale (1). Toutefois, il importe de constater que la « ruralité » de cet espace n'est pas homogène.

MILIEU RURAL OU MILIEUX RURAUX

Dans une première approche, en croisant plusieurs données déterminantes (densité de population, état d'évolution de l'activité dominante, vocation des sites (2)), on distingue trois grandes catégories d'espace rural.

La première bien représentée par la moyenne ou la haute montagne, recouvre des régions dont l'économie s'appuie sur la traditionnelle activité : agro-sylvo-pastorale.

La seconde peut être représentée par

(1) On peut négliger les opérations immobilières ou les équipements qui se réalisent soit dans les zones d'activité touristiques anciennes, soit dans les secteurs très urbanisés (Côte d'Azur, p. ex.). En effet si ces opérations ne sont pas sans poser de problèmes d'ordre urbanistique, esthétique, socio-politique, ils ne font que recouper ceux qui nous préoccupent.

(2) Par référence aux analyses de M. P. Defert.

l'espace littoral au sens large où se trouvent associés des cultures spécialisées plus ou moins riches et des sites à intérêt touristique variable mais non nul.

La troisième qui est la zone rurale proche des grandes villes n'a pas la plupart du temps d'intérêt touristique majeur mais a tendance à devenir, du fait de l'urbanisation, un espace de loisir pour les citoyens.

Cette classification bien qu'imparfaite permet de mettre facilement en évidence un certain nombre de disparités de base. On pourra ainsi comparer ces trois catégories à l'aide de critères, qui représentent des données particulièrement importantes dans le choix d'une orientation touristique :

- structure et valeur du foncier ;
- niveau économique de l'activité agricole ;
- communications et possibilités de fréquentations ;
- psychologie individuelle et collective.

On peut par exemple constater que l'attractivité des zones de première catégorie est grande et que la structure foncière se prête bien à un équipement pour le tourisme (domaine communal important, faible coût des terrains). Un certain nombre d'exemples de réalisation de stations de ski alpines mettent en évidence cette situation favorable.

En revanche la faiblesse de l'infrastructure et le dépeuplement sont des handicaps considérables. Les communes rurales dont la dépopulation a parfois atteint un stade très avancé n'ont pas de moyens propres tant sur le plan humain que sur le plan financier et plus gravement cette situation financière se retrouve parfois au niveau de certains départements. L'« infrastructure de services » a pratiquement disparu (commerce, artisanat, services de santé...). Enfin, il n'est pas utile de revenir sur les idées maintes fois émises de la nécessité d'un « entretien » de la nature, car la friche et les taillis ne sont pas « touristiques ». Ce problème se retrouve très nettement dans les secteurs de la première catégorie, soit comme une menace pour certaines régions du Massif alpin, soit comme une

réalité (certains secteurs de la Lozère par exemple).

Cette réflexion nous a conduits à formuler comme élément de base de l'analyse touristique l'idée de « seuils » (équipements et population agglomérée).

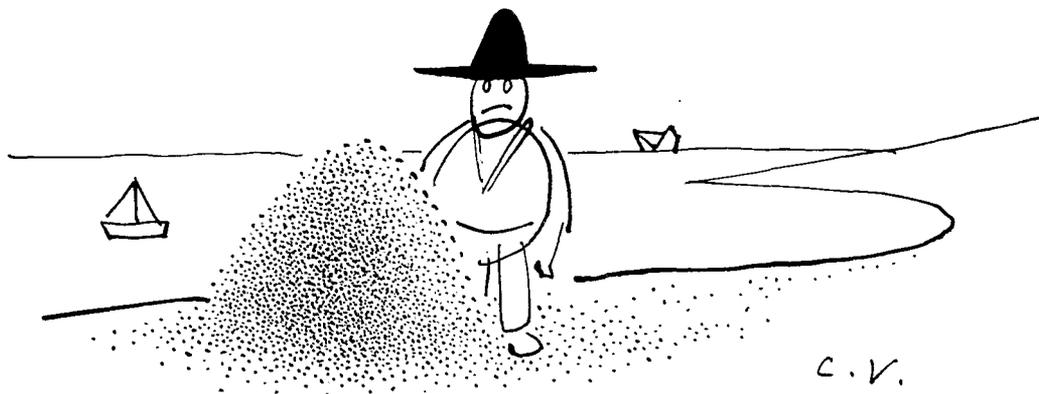
Les zones de la 2^e catégorie posent un autre type de problème. L'activité agricole lorsqu'elle y a conservé de l'importance a généralement évolué (Bretagne-Languedoc) ; dans certains cas même se pose le problème de la vocation préférentielles des sols ; en outre la population y est plus dense et la structure des exploitations requiert en général une activité continue de la part des agriculteurs (1). La communauté rurale plus structurée connaît des problèmes plus aigus (rapports individuels, rapports des groupes sociaux, liaisons avec le milieu urbain). Toutefois elle n'est toujours pas assez importante pour que les difficultés financières évoquées plus haut aient disparu.

Ces quelques points sont particulièrement bien illustrés par des opérations comme celles du Languedoc-Roussillon où on semble avoir quelque peu sous-estimé l'importance des problèmes posés sur le plan psycho-sociologique par l'insertion de villes nouvelles de plusieurs dizaines de milliers d'habitants, dans des communes de mille à deux mille âmes. Dans le même temps, il faut que les collectivités prennent en charge et gèrent les équipements sans y être préparées administrativement et sans avoir les moyens financiers correspondants.

Au-delà de la modification volontaire et contrôlée par la puissance publique de la physionomie des communes, intervient semble-t-il sans qu'on ait pu la prévoir et sans qu'on la maîtrise, une mutation des relations séculaires entre le monde rural et le milieu urbain proche, et entre le milieu urbain et « son » environnement rural.

La dernière catégorie que nous avons évoquée entraîne des considérations en-

(1) On voit ici une différence avec les zones de montagne où l'inactivité forcée d'hiver permet à l'agriculteur d'envisager des tâches complémentaires (accueil, monitorat, employé des remontées mécaniques).



Création d'emplois nouveaux: le marchand de sable.

core différentes. En fait, il s'agit presque d'une extrapolation des problèmes classiques d'urbanisation et du besoin d'espace des villes. Ce besoin d'ailleurs représente une fonction sociale qui s'exprime ainsi : assurer aux citadins le droit au loisir de plein air dans des sites à la fois aménagés et protégés. Ici également peut se poser — mais en termes de choix politiques — le problème de la vocation préférentielle des sols.

POUR LES COLLECTIVITÉS LOCALES LE BILAN ÉCONOMIQUE DU TOURISME RESTE INCOMPLET

On peut essayer d'affiner l'analyse en se plaçant maintenant davantage dans l'optique des collectivités rurales et des populations concernées.

Nous avons vu que la faiblesse démographique et le manque de moyens financiers qui en découlent mettaient, au départ, les collectivités locales dans une situation délicate pour impulser et contrôler les opérations d'aménagement. Toutefois des syndicats de communes et l'intervention du département permettent parfois d'engager un certain nombre d'actions. La collectivité, ce faisant, vise un but qu'on peut caricaturer en disant qu'elle assure sa propre survie en maintenant l'activité économique, c'est-à-dire qu'en fait, une commune qui aménage une station de skis a les mêmes objectifs qu'une autre qui équipe une zone industrielle. Mais si les objectifs sont voisins que dire des résultats ?

Il est indéniable que le tourisme représente une forme d'activité économique mais, à l'heure actuelle, hormis quelques aspects très particuliers et très ponctuels, il est bien difficile de quantifier le produit de cette activité. Il existe bien au niveau des communes des analyses précises et sérieuses sur l'apport économique fourni à la collectivité par unité d'équipement (gîtes ruraux, terrains de camping...), mais la plupart du temps, faute d'une photographie et d'une analyse

exacte de la situation antérieure, on ne peut pas dire s'il y a eu globalement une amélioration.

Dans certains cas, l'activité touristique n'apparaît pas de prime abord comme un avantage et les ruraux avec quelque raison voient en regard d'éléments positifs assez minces, des inconvénients bien réels. Il apparaît donc clairement que seules des analyses rigoureuses et chiffrées des apports de l'activité touristique permettraient de mettre en balance les gains que peut escompter la population locale et les pertes qu'elle est sûre de subir.

La question des emplois

A notre connaissance l'étude complète de l'évolution des emplois, comme plus généralement celle des « effets économiques induits » reste à faire, que ce soit au niveau d'une commune, ou d'une unité géographique ou administrative plus importante (1). Toutefois un certain nombre d'éléments précis existent par catégories d'activités. L'on sait par exemple combien d'emplois crée un hôtel en fonction de son classement et de sa taille, il en est de même pour les villages de vacances et l'on doit pouvoir aboutir à la même précision pour les activités de gestion des autres équipements (2).

Il ne faut pas oublier que, si cette création d'emplois est quantitativement intéressante, elle pose qualitativement des problèmes par le fait qu'ils sont d'abord saisonniers, et que par ailleurs certains d'entre eux exigent une formation générale, technique, voire pédagogique.

(1) La définition du périmètre de référence est de toute première importance ; s'il est trop petit, il existe le risque de n'obtenir que des indications très partielles (une commune peut par exemple se développer au détriment d'une autre), s'il est trop grand ce sont les aléas de la macroéconomie qui sont pris en compte, ce qui ne prouve rien au niveau régional.

(2) Voir études prévisionnelles de gestion D.T.L. BACOPA stade nautique Bourges - Plan d'eau de Blois, base de plein air Bois des Clercs, gestion des Equipements sportifs, distractifs et culturels des stations de Seignosse, La Grande Motte, Saint-Jean-de-Monts, Saint-Cyprien.

que importante. A ce propos on peut se féliciter que les commissaires à la rénovation rurale aient insisté sur la formation professionnelle ; on constate en effet que dans les stations, les ruraux n'occupent la plupart du temps que des emplois subalternes (1). Ici il faudrait également affiner l'analyse des différentes catégories d'emploi pour préciser ceux qui sont exclusivement touristiques (par leur durée ou la spécialisation qu'ils requièrent et ceux qui peuvent être bi- ou polyvalents, enfin ceux qui sont surtout liés à une autre activité et permettent accessoirement une mutation touristique. Les complémentarités sont trouvées, soit par une migration saisonnière (2), soit par un maintien sur place de l'activité traditionnelle (le moniteur de ski qui fauche son pré risque toutefois de devenir une image d'Epinal). Mais nous avons vu que dans beaucoup de cas cette alternance n'est pas envisageable.

Deux types de solutions méritent d'être cités.

— Pour les emplois essentiellement touristiques, mais qui restent saisonniers, des pays comme la Bulgarie et la Roumanie ont mis en place dans les stations de la Mer Noire des entreprises qui occupent la main-d'œuvre libérée à la fin de la saison touristique. Une entreprise française a d'ailleurs envisagé cette solution et s'implante en Normandie pour utiliser le potentiel d'emplois de cette importante région touristique. Une telle solution est extrêmement intéressante, tant sur le plan social que sur le plan économique (1).

— L'autre exemple concerne à l'inverse une prestation touristique qui n'altère pas l'activité majeure qui reste en l'occurrence l'activité agricole, il s'agit des formules « accueil et repas à la

(1) Le cas des moniteurs de ski est un problème à part — toutefois les difficultés de l'accès au diplôme national met en valeur le potentiel et les capacités d'adaptation des montagnards.

(2) Elle est fréquente pour le personnel hôtelier entre les Alpes et la Côte d'Azur par exemple.

(1) Si toutefois la rentabilité (directe ou indirecte) en est démontrée.

ferme » lancées dans les Causses Lozériens.

On voit par ces rapides notations que l'aspect économique de l'activité touristique mériterait d'être le domaine de nombreuses recherches et de nombreuses études.

IL NE FAUT PAS OUBLIER LES ASPECTS PSYCHOLOGIQUES ET SOCIOPOLITIQUES

Quelques exemples permettront de voir la complexité des problèmes qui se posent à ce niveau.

On entend régulièrement dire qu'il importe d'assurer une information, une éducation des populations rurales pour qu'elles accueillent les touristes. Sans craindre le paradoxe, nous dirons que l'éducation des touristes nous paraît plus urgente. La réputation du touriste français qui se conduit souvent à l'étranger comme en pays conquis n'est plus à faire ; le citadin à la campagne a souvent le même comportement ; prés foulés avant la fauchaison, barrières ouvertes et non refermées, saccage de la végétation, piraterie des rivières, sont, sans noircir le tableau, monnaie courante.

Le citadin a « désappris » la nature et le plus souvent c'est plus par inconscience que par mauvais vouloir qu'il agit ainsi. Les efforts qui sont faits dans le cadre de l'aménagement des parcs pour

l'initier et l'éduquer aux choses de la nature sont certainement très positifs. Sur un autre plan on peut regretter que la rencontre ruraux-citadins n'ait pas la qualité que l'on pouvait espérer. De vrais contacts permettraient pourtant une meilleure compréhension réciproque.

D'autres cas se présentent au niveau de la collectivité organisée. C'est ainsi que dans certaines régions la prolifération anarchique de résidences secondaires déclenche une multitude de conséquences : frais de gestion et d'entretien accrus pour la commune (qui se répercutent essentiellement sur la population permanente) modification de la géopolitique (1). De tels faits peuvent bouleverser profondément la vie rurale.

En revanche, il existe aussi des effets bénéfiques. Le passage d'un flux touristique saisonnier peut permettre à certaines communes de réaliser des équipements collectifs dont bénéficiera la population permanente et qui sans cela n'auraient jamais vu le jour. Et même à un niveau plus individuel plusieurs analyses ont mis en évidence une amélioration du confort de l'habitat rural.

Enfin, il n'est pas douteux que par habitude et par facilité (liée à leur cadre de vie) beaucoup de touristes ont acquis un niveau d'exigence socio-culturelle qu'ils conservent en vacances. Ces exigences, ainsi que les contacts qu'ils ont

(1) On a vu dans l'Yonne une liste des « résidents secondaires » opposée à une liste de locaux aux élections municipales.

avec les populations locales sont un facteur non négligeable de promotion et d'ouverture des ruraux à des questions que la structure socio-économique en place ne leur permet pas facilement d'appréhender.

Il semble que si l'on veut poser correctement le problème de l'insertion de l'activité touristique dans le milieu rural, il faille partir d'une constatation : les implantations d'opérations de taille variée sont une réalité et elles affectent le milieu aux niveaux physique, économique et humain. Dans chacun de ces domaines les répercussions doivent être envisagées avec précision. Poser comme *a priori* l'intérêt économique des réalisations ne sert à rien — mieux vaut en analyser tous les éléments et essayer de dégager pour chaque chapitre les actions spécifiques qui doivent permettre une meilleure méthodologie d'intervention.

Enfin, il importe de bien mesurer l'ampleur du phénomène ; il s'agit en fait de la greffe d'un secteur de la civilisation industrielle dans un monde qui en est très souvent à l'extérieur, ce processus met en jeu — et risque de mettre en conflit — une nature humanisée depuis des siècles et des populations façonnées à des modes de vie différents.

L'ensemble des questions que nous avons posées et que nous avons laissées sans réponse pour la plupart, indique bien la difficulté de l'aménagement de l'espace rural. L'aménagement touristique n'en est que l'un des aspects mais sa complexité est déjà bien révélatrice.

résumés

Jean GINOD : TOURISTIC DEVELOPMENTS AND INTER-POPULATIONS CONTACTS (page 14)

Farmers who have been faced to tourism have successively changed from the phase of refusal to the phase of confident hope. It seems that they are now spending a period of disappointment. In the matter of fact, the result of the tourism implantation within the rural circles, apart from positive factors such as complementary incomes and new employments includes many damages in connection with the carelessness of tourists on one part and on the other part a loss of the farmers power over their environment; for instance they do not take a part in the touristic implantation.

However, tourism represents a real advantage for the rural world because it gives a new breath of life to it. Moreover, it is possible to say that it gives to citizens the mean to come into contact with the rural life.